



- Conséquences COVID19 -

Arts de la Rue

Enquête auprès des producteurs de spectacle Arts de la Rue et dans l'Espace Public

~~ANNULATIONS~~

Depuis le début de la crise sanitaire, les **Fédérations des Arts de la Rue Régionales et Nationale** se sont régulièrement réunies afin de faire face à la situation, ensemble.

Il est rapidement apparu que nous devons pouvoir produire des chiffres pour les Arts de la rue et dans l'Espace Public afin de rendre compte des conséquences sur notre secteur.

Ainsi deux enquêtes ont été rédigées, l'une à l'attention des Producteurs et l'autre pour les Organismes.

Ces enquêtes sont **évolutives**, les participants peuvent mettre à jour les données jusqu'à septembre.

Le document en présence, est une photographie des données obtenues depuis le 15 avril jusqu'au 15 juin. Il concerne uniquement les **Annulations sans reports** selon les déclarations des répondants.

89

structures productrices de spectacles ont répondu.

Dont 99% d'associations.

24,4% Auvergne-Rhône-Alpes

14,4% Ile-de-France

10% Bourgogne-Franche-Comté

3,3% Normandie

7,8% Bretagne

11,1% Nouvelle-Aquitaine

2,2% Centre Val de Loire

3,3% Occitanie

0% Corse

14,4% Pays-de-La-Loire

5,6% Grand-Est

3,3% Provence-Alpes-Côte d'Azur

0% Hauts-de-France

3119

c'est le nombre de **cachets artistes** déclarés comme annulés.

c'est le nombre

d'heures de répétition Artistes

déclarées comme annulées.

13 548

11 761

c'est le nombre

d'heures Techniciens et Personnel Administratif

déclarées comme annulées.

c'est le montant total, tous projets confondus (représentations, résidences, ateliers, projets de territoire) des **pertes** déclarées.

Soit une part de **20 752 euros** par structures répondantes.

1 846 935€

69

structures déclarent des **annulations de représentations sans reports.**

920

représentations sont déclarées comme annulées sans reports. Soit une moyenne de **13** représentations par structure. La moitié des répondants en déclarent plus de **9**.

26%

des structures déclarent avoir perçu une **compensation** ou prise en charge partielle pour ces annulations.

1 674 470€

c'est le montant des **cessions** hors taxes déclarées comme annulées. Soit une moyenne de **25 371 euros** par structure. La moitié des répondants déclarent plus de **14 650 euros**.

36

structures déclarent des **annulations de résidences sans reports.**

446

jours de résidence sont déclarés comme annulés sans reports. Soit une moyenne de **12** jours de résidence par structure. La moitié des répondants en déclarent plus de **9**.

11%

des structures déclarent avoir perçues une **compensation** ou prise en charge partielle pour ces annulations.

24 600€

c'est le montant des **pertes en coproduction** déclarées comme annulées. Soit une moyenne de **4 100 euros** par structure. La moitié des répondants déclarent plus de **4 200 euros** de pertes.

29

structures déclarent des **annulations d'ateliers sans reports**.

2137

heures d'ateliers sont déclarées comme annulées sans reports. Soit une moyenne de **76** heures par structure. La moitié des répondant en déclarent plus de **36**.

1%

des structures déclarent avoir perçu une **compensation** ou prise en charge partielle pour ces annulations.

108 117€

c'est le montant des **prestations** déclarées comme annulées. Soit une moyenne de **4505 euros** par structure. La moitié des répondants en déclarent plus de **2425 euros**.

Pour aller plus loin

Afin de contextualiser les résultats présentés dans cette note, nous rappelons ici quelques données extraites de la récente enquête flash réalisée par l'UFISC auprès des adhérent.e.s de ses réseaux :

Les données projetées à l'ensemble du secteur culturel établissent sur un ensemble de **27 400 associations** en situation de risque:

98 300 emplois de permanent.e.s en situation de fragilité (69 900 ETP)

Annulation de 17 400 CDI

102 600 CDD

336 700 CDDU d'artistes

224 800 de technicien.ne.s

Soit un total de **681 500 contrats annulés**.

L'enquête complète de l'UFISC est à lire [ici](#).